BASCULER DANS LE PETRIN AU PROFIT DE LA SANTE AU TRAVAIL

Un préventeur *

Introduction

Comment exercer son métier de préventeur pour que les objectifs de prévention servent la santé au travail ? Comment préserver sa propre santé en tant que préventeur des risques professionnels pour la santé des autres ? Les travaux de recherche que nous avons réalisés dans un Groupe de Rencontre du Travail (GRT) ont apporté une réponse concrète à ces questions, comme vise à le montrer l'histoire suivante qui relate une intervention faite avec un collègue chimiste dans une biscuiterie industrielle.

^{*} L'auteur de ce texte, et celui du texte suivant, ont souhaité conserver l'anonymat dans la mesure où les délais de publication n'ont pas permis de disposer du temps nécessaire pour obtenir un accord formel de la part de leur employeur.

1. « Tout le monde sortait des ateliers en pleurant ... »

Dans une biscuiterie industrielle, un dégagement d'ammoniac apparaissait dans les deux ateliers de pétrissage des pâtes. La levure utilisée dans la recette du biscuit réagissait au travail mécanique du pétrin de type fermé à pales horizontales. L'échauffement de la pâte libérait de l'ammoniac qui se diffusait dans l'atmosphère des ateliers à chaque ouverture des pétrins ou lors du transfert en bacs roulants de la recette vers le poste de moulage des biscuits. Des prélèvements d'atmosphère par le laboratoire de chimie caractérisaient une exposition significative des pétrisseurs à l'ammoniac (la valeur limite d'exposition est de 14 mg/m3).

Après des travaux de recherche et de développement, l'entreprise n'avait pas pu substituer une levure moins polluante à celle incriminée, mais elle avait tout de même réduit de l'ordre de 20% la quantité de cette dernière dans 80% des recettes. Dans un second temps, une climatisation avait été installée dans chaque atelier de pétrissage pour maintenir une température comprise entre 20°C et 24 °C. A cette température, la réaction chimique est réduite et la diffusion d'ammoniac est d'autant plus faible. L'air pris à l'extérieur des locaux de travail était refroidi et introduit dans l'atelier par l'intermédiaire d'une gaine textile diffusante (débit de 20 000 m3/heure, soit environ trois renouvellements de l'air de l'atelier par heure). En complément, un clapet de décharge disposé en façade évitait de mettre l'atelier en surpression.

Cet investissement lourd terminé, l'entreprise a repris contact avec mon institution pour faire évaluer, en période estivale et par de nouveaux prélèvements d'atmosphère, l'efficacité de cette installation avec le double objectif de réduire l'exposition des pétrisseurs à l'ammoniac et d'améliorer leur confort de travail. Un rendez-vous a été organisé avec la biscuiterie et le laboratoire de chimie afin de réaliser une pré-visite permettant de définir les modalités et les conditions matérielles pour l'exécution des prélèvements d'ammoniac. En salle de réunion, l'animateur sécurité et le responsable des travaux neufs nous ont présenté, au collègue chimiste et à moi-même, les caractéristiques techniques et les avantages qu'apportait, selon eux, cette installation. Cette présentation élogieuse terminée, nous nous sommes rendu sur place pour évaluer l'efficacité de cette climatisation.

Dans les ateliers, les pétrisseurs étaient en activité pour alimenter en pâte les lignes de fabrication. A l'aide de nos sens, nous avons constaté le confort qu'amenait cette climatisation : sensation de fraîcheur et odeurs d'ammoniac peu perceptibles. Ce premier constat favorable a été complété par la validation technique du respect du cahier des charges qui nous a été commenté. Après cette phase de sensation agréable, nous sommes allés à la rencontre des pétrisseurs pour confronter nos points de vue.

La première question adressée aux pétrisseurs consistait à savoir en quoi l'installation de la climatisation avait permis d'améliorer leurs conditions de travail. Les réponses furent unanimes : la climatisation améliorait bien les conditions de température dans l'atelier en cette période estivale, mais elle ne traitait que partiellement l'exposition des opérateurs à l'ammoniac. Pour eux, cette climatisation avait été installée pour deux raisons. D'une part, pour les visiteurs : lors de la dernière

venue du préfet et de sa délégation, la visite des ateliers de pétrissage avait été écourtée car ils avaient été incommodé par l'ammoniac ; « tout le monde est sorti en pleurant avec son mouchoir à la main... ». D'autre part, pour répondre à l'audit qualité des principaux donneurs d'ordres : il est demandé de stocker au poste de pesée, situé à proximité des pétrins, les ingrédients (beurre, farine...), dans une ambiance maîtrisée en température. Cette climatisation permettait uniquement de réduire les émanations d'ammoniac lors du transfert de la recette au poste de moulage, implanté à l'entrée du tunnel de cuisson.

2. Recueillir le descriptif des tâches ou faire parler l'activité ?

Les questions suivantes étaient centrées sur les modes opératoires ou les moyens mis en œuvre par les pétrisseurs pour limiter l'exposition à l'ammoniac durant la réalisation de la recette ou de la pâte. Nous en sommes donc venus à parler du travail des opérateurs - pétrisseurs. Ils nous ont présenté leur travail de la manière suivante : ils doivent s'occuper de la production de pâtes à partir d'une recette (350 kilogrammes d'ingrédients) programmée dans le planning journalier fourni par le chef d'équipe, de l'alimentation en pâte de la machine à mouler les biscuits et enfin de la conduite du four de cuisson.

On peut constater qu'ils ont parlé de leur travail en termes de tâches et dire que, de la position du préventeur, dépend le dépassement du descriptif des tâches pour parler de l'activité. Soit cette position s'inscrit dans la seule traque des risques professionnels, soit il s'agit de chercher à déceler la possible émergence de l'activité dans les risques du travail. Dans la position stricte de prescription, les

opérateurs s'en tiendront au descriptif de tâches, le préventeur sachant de son côté disposer d'un référentiel des risques professionnels généraux et pré-répertoriés dans le patrimoine des normes de prévention. Dans le cas d'une position ouverte à la rencontre du travail, le préventeur doit bien considérer que les savoirs de prévention répertoriés ne font parcourir qu'une partie du chemin et que l'essentiel de celui-ci reste à parcourir et à co-construire avec les protagonistes du travail.

3. Interroger les savoirs de prévention non répertoriés

Les réponses des opérateurs aux questions qui leur sont posées suscitent toujours des questionnements complémentaires. Prenons des exemples de ce que nous ont dit les pétrisseurs, de ce que ça dit de leurs savoirs et des questions que cela pose.

« Après avoir pris connaissance des résultats des prélèvements d'atmosphère par l'intermédiaire du Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) et en concertation avec la direction, nous avons fait installer un robinet d'eau froide au poste de pesée des ingrédients, afin de proscrire l'eau chaude pour effectuer la dilution de la levure dans le bac en plastique. Avec l'eau chaude, l'ammoniac se libérait instantanément. A l'inverse, l'eau froide réduit considérablement l'émission d'ammoniac car nous le sentons à peine, voire plus du tout. Ce remplacement n'a pas eu d'incidence sur les temps de préparation ou de pétrissage de la recette ».

« Malgré la réduction de la quantité de levure dans les principales recettes, nous pouvons rajouter un quart de levure par rapport à la recette théorique en cours de pétrissage. En plus de la fabrication des pâtes, nous avons en charge la conduite du tunnel de cuisson. Lorsque le biscuit lève mal durant sa cuisson, nous augmentons en priorité la quantité de levure dans le prochain pétrin, au lieu d'essayer de modifier empiriquement un des paramètres du four (inertie du temps de réponse d'un changement de données, efficience du tirage des cheminées en regard des conditions atmosphériques...) ».

A partir de cette dernière réponse et pour provoquer l'émergence des savoirs des pétrisseurs, pour découvrir et apprendre un peu plus de leur travail, cela en sorte de proposer des savoirs de prévention réellement opératoires, on pourrait leur demander :

- Comment et dans quelles conditions l'augmentation de la levure a été envisagée et autorisée ?
- Qu'est-ce que cela voudrait dire d'augmenter la quantité de levure en termes d'efforts, de qualité finale du produit, de règles de métier...?
- Qu'est-ce que cela changerait s'il était possible de rendre plus souple la conduite du four (caractéristiques techniques du four, inertie...) ?
- Qu'est-ce qui pourrait être mis en œuvre pour ne pas augmenter la quantité de levure ?

« Durant la période estivale, nous faisons circuler de l'eau froide dans la double enveloppe du pétrin pour ralentir l'échauffement de la pâte en cours de pétrissage. En hiver, c'est le contraire, nous faisons circuler de l'eau chaude dans la double enveloppe pour réchauffer la farine. Celle-ci est stockée en silo à l'extérieur des locaux et nous sommes obligés d'effectuer cette opération de chauffe pour réussir notre pâte ».

Là aussi, cette réponse suggérerait un questionnement supplémentaire sur les arbitrages à opérer et non connus pour parvenir au résultat escompté :

- Qu'est-ce que veut dire « réussir sa pâte » ? N'est-ce qu'une question de chauffe ou de refroidissement de la température ?
- Est-ce que les temps de chauffe ou de refroidissement sont pris en compte dans les délais de fabrication ?

« Le processus de fabrication nous demande d'ouvrir, en cours de pétrissage, la cuve du pétrin pour incorporer des ingrédients ou procéder au raclage des flans intérieurs du pétrin afin d'éviter un collage important de la matière après l'adjonction de la farine livrée en automatique dans la cuve. Pour l'opération de raclage de la cuve, nous utilisons un ustensile avec un long manche pour éviter d'avoir le nez au-dessus de la pâte ».

Pour aller plus loin sur cette tâche, réputée secondaire et donc moins étudiée, il se révélerait utile de poser de nouvelles questions :

- L'outil de raclage a-t-il été prévu à la conception ou bricolé au poste (ergonomie de l'outil, niveau de risque,...) ?
- Quel avantage présente-t-il ? Quelles sont les difficultés éventuelles d'utilisation ? Comment le cas échéant sont-elles surmontées ?
- Que se passerait-il si le collage de la matière sur les flancs de la cuve était trop important ? Au final, s'agit-il d'une récupération de tâche, ou celle-ci est-elle inscrite dans le processus de travail ?

« En fin de pétrissage, nous procédons à l'ouverture du pétrin et au basculement de la pâte dans un bac roulant. C'est lors de cette opération que nous sommes le plus exposés. Néanmoins, nous essayons de nous mettre de côté pour nous éloigner au maximum de la cuve, tout en maintenant actionnées les commandes du pétrin ».

« Plus il y a de pâtes en attente, et plus l'ammoniac se diffuse dans l'atelier. Afin d'éviter le stockage excessif des pâtes dans les bacs roulants, nous essayons d'organiser notre travail pour en laisser un minimum en attente, sans toutefois créer une rupture d'approvisionnement. Mais cette disposition raccourcit notre marge de manœuvre dans la livraison des lignes de production. Pour réduire la dispersion de l'ammoniac, nous demandons la pose d'un couvercle sur chaque bac roulant plein en attente ».

Comme les déclarations précédentes, ces réponses exigeraient des investigations complémentaires :

- Comment vous organisez-vous pour laisser un minimum de pâtes en attente ?
- Comment gérez-vous la production au minimum pour réduire l'inhalation de l'ammoniac ?
- Qu'est-ce que vous coûterait de provoquer une rupture d'approvisionnement ?
- En quoi le risque de l'ammoniac occulte-t-il les risques pris dans le travail ?
- Quels autres risques professionnels peuvent surgir à cette occasion ?
- Comment des savoir-faire de prudence se développent-ils alors ?

4. L'échange de savoirs pour trouver des solutions

Nous avons commencé à partager nos savoirs sur les effets toxiques de l'ammoniac. N'en demeure pas moins que nos apports, en tant que préventeurs, demanderaient à être développés et rendus plus accessibles de notre part. Par ailleurs, une interprétation des mesures serait à proposer au Médecin du Travail disposant des connaissances scientifiques dans le domaine mais aussi du ressenti des salariés via les visites médicales.

Ces échanges avec les opérateurs ont permis de repositionner la demande initiale de prélèvements d'atmosphère, exprimée par l'animateur sécurité et le responsable des travaux neufs. La priorité relatée et partagée par les pétrisseurs était de trouver un dispositif permettant d'aspirer l'ammoniac à leur poste de travail, et non plus de procéder à de nouveaux prélèvements d'atmosphère. De toute façon, prélever pour prélever n'apporte pas de solution pour réduire l'exposition à l'ammoniac. La question restait donc entière. La transformation du travail s'opérera parallèlement à la compréhension du problème, en procédant par essais, par approximations, et non plus par imposition.

Du point de vue de la prévention des risques de leur travail, mon collègue chimiste et moi-même leur avons proposé de privilégier un captage du polluant à sa source d'émission en référence à la réglementation en vigueur et à l'efficience reconnue d'une telle disposition (efficacité de captage, réduction des contraintes d'utilisation, ...). Cette proposition a instauré un débat entre les pétrisseurs, l'animateur sécurité, le responsable des travaux neufs et nous, qui laissait entrevoir deux possibilités : soit une aspiration dans la cuve lorsque celle-ci est fermée lors du pétrissage de la recette et/ou soit

une aspiration à l'extérieur du pétrin lors du basculement de la pâte dans le bac roulant. Ces possibilités d'aspiration, de type « protections collectives », demanderaient peut-être un réajustement ultérieur. L'optimisation obtenue alors résulterait de la mobilisation des savoirs des différents protagonistes, spécialisés ou non, sur la base de la coopération des savoirs. Cette configuration nous permettrait de ne plus porter seuls ce problème.

Au cours de cette discussion, un pétrisseur a avisé le collectif de l'existence d'une trappe de visite non utilisée et donnant accès à la cuve sur chacun des quatre pétrins et de plus, sur le pétrin n° 1, la présence d'une ancienne conduite d'alimentation d'ingrédient qui était condamnée. Cette information a déclenché la possibilité de mettre en dépression la cuve avant une quelconque ouverture du pétrin. Un contrôle visuel a permis de confirmer cette suggestion dont la faisabilité technique a été approuvée par le responsable des travaux neufs. Il restait à impliquer le service recherche et développement pour valider la ventilation de la cuve vis-à-vis de la conformité de la qualité de la pâte.

Concernant la possibilité d'une aspiration à l'extérieur du pétrin, le responsable des travaux neufs a décidé de faire appel à une entreprise spécialisée en ventilation pour étudier un dispositif de captage. Cette étude démontera peut-être l'inefficacité ou l'inutilité des investissements antérieurs en matière de ventilation. Si ce constat était fait, une preuve supplémentaire serait apportée de l'intérêt, en l'occurrence économique, d'engager le dialogue des savoirs entre toutes les personnes au travail.

Nous avons proposé d'utiliser le pétrin n° 1 comme prototype ou banc d'essais sur lequel les dispositifs de ventilation pourront être testés et collectivement mis en débat avant de généraliser les

solutions techniques retenues, voire les nouveaux modes opératoires pour les trois autres pétrins. Ce collectif pourrait être composé du chef d'entreprise, du responsable des travaux neufs, de l'animateur sécurité, des pétrisseurs, des membres du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) et du médecin du travail. Finalement, la demande de prélèvements d'atmosphère s'est révélée secondaire voire inutile. Dorénavant, la priorité porte sur la prochaine validation des mesures de prévention qui seront débattues sur le pétrin prototype afin de les adapter au travail souhaité des pétrisseurs. Mais la suite de cette histoire devient une nouvelle histoire, qui sera contée plus tard...

5. Une histoire de funambule, de basculement et de rencontre

Néanmoins, la complexité de toute histoire est la tentative de mettre en mots l'activité, l'expérience des différents protagonistes qui vivent une rencontre dans leur travail. Une des difficultés majeures est d'abord de s'inscrire dans l'histoire en pluridisciplinarité, et non à côté, pour se mettre en rencontre avec les autres et pour dégager des savoirs. Cette rencontre met en débat les règles, les valeurs, les expériences et les savoirs personnels avec un ou des collectifs de dimensions variables. Chacun est partie prenante de ce qu'il vit et de ce qu'il fait vivre aux autres dans le but d'être transformé ou de transformer sa vie en santé au travail.

Ce témoignage montre qu'il est possible de répondre d'au moins deux manières à une simple demande initiale de quantification d'un risque professionnel.

La première consiste à satisfaire les demandeurs en mettant en œuvre une métrologie purement référencée aux risques professionnels (la climatisation a apporté une amélioration significative de l'ambiance des ateliers de pétrissage et une mesure d'atmosphère permettra de quantifier le taux d'ammoniac résiduel).

La seconde a répondu au souci d'aller à la rencontre du travail des pétrisseurs et, ce faisant, par ricochet de celui des prescripteurs, en opérant un basculement sur le champ des risques de leur travail, ceux dont on pense généralement qu'il n'y a rien à tirer. Ici le basculement est entendu par « je pivote vers l'avant, vers les protagonistes du travail » et non l'inverse, « je pivote vers l'arrière, en m'éloignant des protagonistes du travail ». Ce basculement « positif » est le fruit de ma participation au Groupe de Rencontre du Travail (GRT) qui a rendu possible ce repositionnement par les savoirs, les pratiques, les expériences, les histoires de rencontre de l'activité des divers participants.

A première vue, la rencontre avec les pétrisseurs peut être perçue comme une perte de temps, mais la découverte et le partage de la connaissance qu'ils ont de leur travail permettent de mettre en commun des solutions préventives qui seront pérennes. C'est alors que cette apparente perte de temps se transformera en un véritable gain. Car une prévention partagée et ajustée à l'activité des pétrisseurs, qui fournit des solutions appropriées à un problème, évite de revenir ultérieurement dans l'entreprise pour ce même problème.

Souvent le basculement « négatif », (j'évite la rencontre avec les protagonistes du travail), prend le dessus pour répondre en particulier à des demandes de gestion de la sécurité des risques professionnels

(suivi prioritaire d'indicateurs quantitatifs : nombre de prélèvements d'atmosphère réalisés par exemple). Cet évitement ou cette mise en veilleuse autorise à ne pas partager ou à ne pas s'impliquer afin de se dispenser de certaines contraintes, voire d'économiser ses ressources (temps investi, recherche de la stricte conformité à la prescription institutionnelle par la primauté accordée aux savoirs de prévention, ...). Sur le champ des risques professionnels, je ne suis alors qu'un prescripteur qui fait de la préconisation de mesures pour gérer les conséquences d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle en essayant, tant bien que mal, de rendre moins invalidant le travail des salariés.

Mais avant tout basculement, je me trouve dans une position d'équilibre précaire comme un funambule s'aidant de son balancier. Pour moi, ce moment d'équilibre s'assortit d'un certain inconfort voire, déclenche une réelle souffrance psychologique. Les motifs de ces tourments sont liés à diverses questions qui se télescopent, proposant des solutions contradictoires (Pourquoi donnerai-je une suite à cette demande ? Pourquoi irai-je voir ? Qu'est-ce que j'ai à perdre ou à gagner ? Quelles seront les compétences à mettre en œuvre ? Quelle reconnaissance en aurai-je ? Quelles sont les améliorations escomptables pour la santé des travailleurs ? ...).

Ces oppositions vont infléchir une décision qui m'impliquera fortement dans une rencontre des protagonistes du travail ou au contraire, qui me préservera de la rencontre. Car l'évitement de la rencontre me permet d'économiser mon engagement personnel, voire parfois ma santé (cela autorise en effet d'éviter des déstabilisations psychologiques) tout en respectant les obligations de service qui me sont faites. Cet évitement choisi, s'il est conscient quant à ses enjeux, peut m'être bénéfique mais

temporairement. Car ce retrait repose rapidement la question de l'utilité du travail de prévention. Et en ce cas, ma santé se trouve aussi menacée. Quel que soit le basculement retenu, j'opère avant tout un arbitrage qui me permettra, si possible, de gérer au mieux un des risques d'atteinte à ma santé, inhérent au choix, sous la forme du risque par l'engagement ou du risque par l'évitement. Cet arbitrage est justifié, entre autres, par le contexte, la temporalité, la motivation ou l'état de santé du moment.

Conclusion

Dans cette histoire, les échanges avec les pétrisseurs ont provoqué un débat avec l'ensemble des interlocuteurs qui a fait émerger des pratiques, des savoirs de sécurité que je ne soupçonnais même pas. Une approche pluridisciplinaire a permis de mettre en débat des savoirs spécialisés et non spécialisés, qui se sont enrichis mutuellement et qui ont transformé mes compétences dans le domaine ainsi que celles des protagonistes du travail. Car le travail en interaction a déclenché la mise en chantier d'un réel plan d'actions pour modifier en profondeur et le contenu du travail des pétrisseurs et ses conditions.

Mon repositionnement est la résultante des travaux en GRT dans lequel j'ai bénéficié des qualités et des savoirs de la chercheuse en titre ainsi que ceux des autres préventeurs du groupe. Ce collectif n'est pas ce qu'on pourrait appeler un groupe de parole sur les pratiques, les problèmes dans les entreprises. On y met tout cela en circulation sur la base d'une réflexion sur le sens des savoirs, des pratiques et de

la santé plus fondamentalement, de la vie au travail, de la vie. L'introduction des savoirs ergologiques invite au dialogue les protagonistes du travail que nous sommes nous-mêmes. C'est à l'occasion de notre rencontre, de la reconnaissance progressive des savoirs investis des uns et des autres et du constat de la valeur équivalente de tous en tant que personnes en débat, en vie que j'ai durablement pu opérer un basculement « positif ».

Après un parcours initiatique imposé où j'ai souvent eu recours au « glossaire » de l'ergologie, je me suis senti dans le « pétrin », en risque d'être « malaxé », confronté aux limites de ma compétence. Par malaxage, il faut comprendre que j'ai eu quelques difficultés en fait pour entendre, intellectualiser, incorporer et donc remettre en cause ma pratique préventive de prescripteur. Ce processus a été marqué par des débats qui m'ont souvent déstabilisé, d'où cette sensation d'être trituré certes mais jamais manipulé. Sans sacrifier au masochisme, j'ai souhaité vivre cette expérience jusqu'au bout par rapport à moi-même et par respect pour les actrices/acteurs du GRT. L'implication des uns (es) et des autres stimulait le collectif pour aller toujours plus loin dans la mise au jour de notre activité dite de prévention des risques professionnels, dans le respect des points de vue de chacun et sans rechercher nécessairement un consensus. Cette coopération m'a permis de clarifier mon positionnement par rapport à ma pratique quotidienne de prévention, en privilégiant désormais l'accès à la santé-sécurité des salariés par le biais de leur activité de travail.

Mon souhait serait de voir se démultiplier l'expérience du GRT dans les institutions ayant participé à cette « aventure » et éventuellement d'y participer. La constitution d'un collectif inter institutionnel sur cette base pourrait infléchir positivement et durablement les conditions de la vie des protagonistes

du travail dans les entreprises, voire dans les institutions. En attendant, ne serait-il pas opportun de prolonger cette expérience par le contact maintenu ou une veille en GRT ? Pour cela, ne faudrait-il pas tout d'abord faire reconnaître l'existence de ce GRT pour qu'il devienne ultérieurement un point d'appui ou d'ancrage permettant l'essaimage de nouveaux GRT ? Sans cette reconnaissance, j'ai du mal à appréhender le devenir d'une duplication voire d'une exploitation de ces travaux de recherche.